



Mairie de
Cazouls d'Hérault

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 20 juin 2014 à 07h30
A la salle du peuple

ORDRE DU JOUR

1 -	ELECTIONS D'UN TITULAIRE POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2014
2 -	ELECTION DE DEUX SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2014
3 -	SUBVENTION POUR LA FETE DU VILLAGE
4 -	MOTION RELATIVE A LA SUPPRESSION ANNONCEE DES DEPARTEMENTS
5 -	FOURRIERE AUTOMOBILE – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
6 -	INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2014
7 -	MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE
8 -	MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES POUR LA FILIERE ADMINISTRATIVE
9 -	QUESTIONS DIVERSES

Présents : Henry SANCHEZ M. le Maire, Julie SARRUT 2^{ème} adjointe, Paul ROUSSE 3^{ème} adjoint, Françoise AVILEZ, Pierre BOHL, Udo KIRCHNER, Caroline LARMÉE, Cécile MARCHAL.

Pouvoirs : Aucun

Absents : Haude VIGNERON 1^{ère} adjointe, Jean-François TORQUEBIAU, Rémy GUIRAUDOU

Ouverture de la séance : 7h30

Secrétaire de séance : Paul ROUSSE

1 - ELECTIONS D'UN TITULAIRE POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2014

Conformément à la circulaire NOR/INT/A/1411886 C du 2 juin 2014 et aux dispositions de l'article R 133 du code électoral, le bureau de vote est composé de M Henry SANCHEZ, Président, et des deux membres les plus âgés et les deux membres les plus jeunes présents. Le Conseil a élu pour secrétaire M Paul ROUSSE.

Le président explique qu'en vue de l'élection sénatoriales qui doit avoir lieu le 28 septembre 2014 dans le département l'arrêté du préfet à convoquer les conseillers municipaux aujourd'hui afin d'élire un délégué titulaire et trois suppléants.

Proposition de candidature en qualité de délégué titulaire à l'élection sénatoriale :

M. Henry SANCHEZ

Vote à scrutin secret majoritaire à deux tours :

1^{er} tour : Pour : 8 - Abstentions 0 - Contre 0

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉSIGNÉ comme délégué à l'élection sénatoriale du 28 septembre 2014 M. Henry SANCHEZ

Et Monsieur Henry SANCHEZ a Accepté

2 - ELECTION DE DEUX SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2014

Conformément à la circulaire NOR/INT/A/1411886 C du 2 juin 2014 et aux dispositions de l'article R 133 du code électoral, le bureau de vote est composé de M Henry SANCHEZ, Président, et des deux membres les plus âgés et les deux membres les plus jeunes présents. Le Conseil a élu pour secrétaire M Paul ROUSSE.

Le président explique qu'en vue de l'élection sénatoriales qui doit avoir lieu le 28 septembre 2014 dans le département l'arrêté du préfet à convoquer les conseillers municipaux aujourd'hui afin d'élire un délégué titulaire et trois suppléants.

Proposition des candidats en qualité de délégué suppléant à l'élection sénatoriale :

Mme Carolin LARMEE, Mme Julie SARRUT et M. Pierre BOHL

Vote à scrutin secret majoritaire à deux tours :

1^{er} tour :

Mme Caroline LARMÉE – 7 Voix

Mme Julie SARRUT- 8 Voix

M Pierre BOHL – 8 Voix

Mme Cécile MARCHAL – 1 Voix

LE CONSEIL MUNICIPAL a DÉSIGNÉ comme suppléants à l'élection sénatoriale du 28 septembre 2014 M. Pierre BOHL, Mme Julie SARRUT et Mme Caroline LARMÉE tous élus au 1^{er} tour à la majorité absolue.

Et ont tous accepté leur rôle de suppléants.

3 – SUBVENTION POUR LA FETE DU VILLAGE AU 25, 26 et 27 JUILLET 2014

M. Le Maire expose à son conseil municipal que lors du vote du budget communal pour l'année 2014, la fête devait être organisée par Lous Pitchounes.

Suite à la réunion des associations, Lous Pitchounes a informé la municipalité qu'ils ne prendraient pas la fête.

C'est donc l'association « Les vieilles Meules », qui va organiser la fête du village les 25, 26 et 27 juillet 2014.

Ce sera donc l'association des vieilles meules qui percevra la subvention pour un montant de 1830 €

Je propose le vote : oui à l'unanimité

4 – MOTION RELATIVE A LA SUPPRESSION ANNONCEE DES DEPARTEMENTS

M le Maire demande le retrait de ce point à son conseil municipal par manque d'éléments.

Je propose le vote : 7 voix pour – 1 abstention – Donc Point retiré

5 – FOURRIERE AUTOMOBILE – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

M le Maire demande le retrait de ce point à son conseil municipal car tous les devis ne sont pas encore arrivés. Et M le Maire souhaite en recevoir 3.

Je propose le vote : 6 voix pour – 1 abstention – 1 contre - Donc Point retiré

6 – INDEMNITE DE GARDIENNAGE EGLISE POUR L'ANNEE 2014

M le Maire informe le conseil municipal que la circulaire du 8 janvier 1987 sous le numéro n° NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 a précisé que le montant minimum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité. La Circulaire n° NOR/IOC/D/11/20246C du 29 juillet 2011 a rappelé ce principe dans son point 6.4.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'application de la règle de calcul habituelle conduit au maintien pour 2014 du montant fixé en 2012.

En conséquence, l'indemnité applicable pour 2014 sera de **119,55€**.

Je propose le vote : oui à l'unanimité

7 - MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

M le Maire demande le retrait de ce point à son conseil municipal par manque d'éléments.

Je propose le vote : 8 voix pour – Donc Point retiré

8 – MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES POUR LA FILIERE ADMINISTRATIVE

M le Maire demande le retrait de ce point à son conseil municipal par manque d'éléments.

Je propose le vote : 8 voix pour – Donc Point retiré

FIN DE LA SEANCE A 8h00

Délibérations votées : du n°1, 2, 3 et 6.

NOM	FONCTION	PRESENT	A B S	SIGNATURE
SANCHEZ Henry	MAIRE	X		
VIGNERON Haude	1 ^{ère} Adjointe		X	Personnelle
SARRUT Julie	2 ^{ème} Adjointe	X		
ROUSSE Paul	3 ^{ème} Adjoint	X		
MARCHAL Cécile	Conseiller	X		
TORQUEBLAU Jean-François	Conseiller		X	Travaille
AVILEZ Françoise	Conseiller	X		
LARMEE Caroline	Conseiller	X		
KIRCHNER Udo	Conseiller	X		
BOHL Pierre	Conseiller	X		
GUIRAUDOU Rémy	Conseiller		X	Travaille